

Grille de cotisation 2022

Grille tarifaire des Membres adhérents

		2022		
Collèges	Tranche/conditions		Montants (HT)	
	Condition de Taille Collèges 1, 2 et 4	Uniquement Collèges 1 et 2	Tarif de base pour un DomEx	Tarif dégressif par DomEx supplémentaire
Collège 2 Offreur PME	TPE (< 10 p.)	Startup <=2 ans	135 €	Réduction de 80% du tarif de base
		et CA <2M€	265 €	
	PME (entre 10 p. et 50 p.)	et CA <10M€	420 €	
		et CA <50M€	840 €	
	ETI (entre 250 et 500 p.)	ou CA > 50M€	1 575 €	
		ETI (entre 500 et 2000 p.)	3 150 €	
GG (> à 2000)	5 250 €			
Collège 1 Offreur ETI-GG				
Collège 5 Institution			5 250 €	Réduction de 100% du tarif de base
Collège 3 Formation – Recherche			850 €	
Collège 6 Investisseur	Investisseurs Groupe		1 575 €	Réduction de 80% du tarif de base
	Investisseurs Individuel		525 €	

Grille tarifaire des Membres Associés *

		2022	
Membre Associé* et collège d'affectation		Tarif de base pour 1 DomEx	Tarif dégressif par DomEx supplémentaire
Membre Associé * "Utilisateur" dans le collège 4	TPE (< 10 p.)	160 €	Pas applicable
	PME (entre 10 p. et 50 p.)	250 €	
	PME (entre 50 et 250 p.)	500 €	
	ETI (entre 250 et 500 p.)	950 €	
	ETI (entre 500 et 2000 p.)	1 900 €	
	GG (> à 2000)	1 900 €	
Membre Associé "Formation-Recherche"	Avoir le statut d'EPS, ESPIC ou IRPS DomEx TIC-Santé Uniquement	850 €	
Membre Associé * "Ville"	Zone géographique Nouvelle Aquitaine	1 900 €	Réduction de 80% du tarif de base

* Statut encadré par une convention standardisée avec les caractéristiques principales suivantes :
Pas de droit de vote / Non éligible aux instances de gouvernance / Attaché à un unique DomEx (sauf "Villes")